



Rapport de gestion 2014 Version condensée

suva

Mieux qu'une assurance

«La Suva est
utile à l'économie
suisse.»

Markus Dürr,
président du Conseil
d'administration

Madame, Monsieur,

L'exercice a été fructueux. La Suva a réalisé une performance de 7 % sur ses placements, faisant ainsi mieux que la moyenne, et elle affiche un degré de couverture de 134 % à fin 2014. Outre cette excellente assise financière, la Suva dispose d'une bonne stabilité organisationnelle. Son offre regroupant la prévention, l'assurance et la réadaptation permet des solutions conviviales et des processus efficaces. Le succès de la Suva repose sur des bases légales équilibrées prévoyant des mécanismes d'abaissement des coûts.

Au cours de ma première année de présidence, la Suva a continué à consolider sa gouvernance d'entreprise. Le Conseil d'administration a adapté ses règlements et ceux de ses commissions pour mieux répondre aux exigences actuelles.



Les partenaires sociaux sont largement représentés au sein du Conseil d'administration. Reflet fidèle des branches assurées à la Suva, ils mènent un dialogue constructif et utile à l'économie suisse. Ce dialogue permet des résultats pragmatiques et renforce le partenariat social. En ma qualité de président du Conseil d'administration, je souhaite entretenir le contact avec nos clients et les milieux politiques et administratifs. Nos 18 agences régionales et nos deux cliniques de réadaptation jouent un rôle important à cet égard. Notre système de décentralisation est à la fois un gage d'échange et de proximité.

Le 19 septembre 2014, le Conseil fédéral a adopté le message relatif à la révision de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA). Le projet de révision repose sur un compromis élaboré par les partenaires sociaux. Il est largement soutenu et les assureurs privés l'approuvent, mais il a nécessité des concessions de chaque côté. Les partenaires sociaux et les assureurs privés ont eu le bon sens de tomber d'accord pour conserver les éléments qui ont fait leurs preuves dans le modèle LAA. Quelques points techniques ont pu être clarifiés, ce qui est positif en termes de sécurité juridique.

Pour exploiter les différents axes d'un produit-mix regroupant la prévention, l'assurance et la réadaptation, la Suva a besoin d'une taille critique et d'une certaine indépendance face à la politique et à l'administration. J'espère beaucoup que le projet se fraiera un chemin rapide à travers les instances parlementaires sans subir de préjudice. Après tant d'années, il est temps que la révision de la LAA aboutisse et que la Suva puisse enfin redéfinir le cadre de ses activités pour l'avenir.

«Nous avons renforcé notre capacité de risque.»

Ulrich Fricker,
président de Direction,
interviewé par
Daniel Ammann*

Monsieur Fricker, quels ont été les trois éléments marquants pour la Suva en 2014?

Premièrement, nous avons renforcé notre capacité de risque et notre assise financière. Deuxièmement, nous avons stabilisé les coûts des sinistres malgré le renchérissement des coûts de la santé. Troisièmement, la révision de la loi sur l'assurance-accidents est en bonne voie. Et quatrièmement, un point qui me tient particulièrement à cœur: notre programme de prévention «Amiante», mis au point pour les travailleurs exposés.

Commençons par les finances. La Suva a réalisé une performance de 7% sur ses placements. Satisfait?

Oui, avant tout pour deux raisons. La stratégie de placement de la Suva, axée sur le long terme, est semblable à celle des caisses de pension, et en comparaison directe, nous faisons bonne figure. Nos experts font du bon travail. Autre point, encore plus important: elle nous donne une bonne capacité de risque et de la force pour supporter des fluctuations de valeur.

Comment les placements de la Suva ont-ils réagi à la suppression du taux plancher de l'euro?

Ce fut un choc pour nous aussi, mais il est bien passé parce que nous couvrons systématiquement les positions en devises. Les réactions des bourses et des marchés des changes ont eu une influence négative de moins de 2% sur la performance. Le degré de couverture était de 131% à fin janvier 2015. Nous ne pouvons pas encore évaluer les répercussions à moyen terme pour l'économie suisse et le volume de primes de la Suva.

Mais les intérêts servis sur les marchés repartent à la baisse et la Banque nationale suisse applique des taux négatifs. Quelles en sont les conséquences pour la Suva?

A court terme, la baisse des taux fait monter le cours des obligations, ce qui améliore notre performance. Mais les perspectives de rendement à plus ou moins longue échéance se sont péjorées. Nous sommes

«Nous ne pouvons pas abaisser encore les primes, sinon il faudra les augmenter plus tard.»



aussi touchés par les taux négatifs. Contrairement à l'AVS, par exemple, nous ne sommes pas épargnés. Nous sommes traités comme une entreprise cotée en bourse. Pour être solvables en tout temps, il nous faut d'énormes réserves de liquidités. Ce qui représente des frais supplémentaires atteignant jusqu'à un demi-point de performance annuelle.

La Suva a régulièrement abaissé ses primes pendant sept ans, ce qui représente un allègement de plus de quatre milliards pour l'économie suisse. Le niveau des primes semble maintenant bloqué. Pourquoi?

C'est ce que nous avons prévu. Nos primes sont conformes au risque, elles correspondent en grande partie au risque d'accident et à l'augmentation des coûts de la santé. Nous ne pouvons pas abaisser encore les primes, sinon il faudra les augmenter plus tard. Les dépenses engendrées par la prévention et la prise en charge des maladies et des accidents professionnels doivent être en principe couvertes pour chaque exercice.

La Suva se distingue régulièrement par ses campagnes de sensibilisation.

Nos campagnes interpellent et plaisent au public. Un exemple: les campagnes de prévention des accidents durant les loisirs qui évitent de faire la leçon ou de faire peur et misent sur la fraîcheur. Nous essayons de susciter une prise de conscience.

Et ça marche: aujourd'hui, un skieur sans casque passe presque pour une bête curieuse.

La Suva n'est pas le seul acteur dans la prévention des accidents de sports de neige. Mais ses campagnes montrent que l'idéal est que les équipements de protection deviennent des accessoires à la mode ou des gadgets indispensables. Ils font désormais partie de l'attirail standard des jeunes dans beaucoup de sports. Mais je tiens à souligner ceci: le meilleur équipement de protection ne doit pas faire oublier que le risque zéro n'existe pas. Penser qu'un détecteur de victime d'avalanche ou un airbag offre une garantie de sécurité à toute épreuve pourrait avoir des conséquences fatales.

Ces derniers temps, le problème de la fraude à l'assurance semble s'être aggravé.

En 2014, les nouveaux cas suspects ont affiché une nouvelle hausse de 10%: ils sont passés de 315 à 343 cas. Le préjudice évalué pour chaque cas découvert peut atteindre 500 000 francs. Nous prenons la question au sérieux. Vu l'augmentation constante des cas, nous avons doublé les effectifs de notre service central de coordination de lutte contre la fraude. Depuis début 2015, douze spécialistes travaillent dans cette équipe.

Le regard que le public porte sur la fraude à l'assurance a-t-il changé?

Je me souviens de l'un de mes premiers jours à la Suva. On lui avait publiquement reproché d'être trop dure, de ne pas payer. Les mentalités ont changé. La fraude à l'assurance n'est plus prise comme une pécadille, mais comme ce qu'elle est: une escroquerie aux dépens des autres assurés.

Vous vous retirez à fin 2015 après seize années à la tête de la Suva. Il est encore trop tôt pour tirer un bilan, mais permettez-moi une question personnelle: qu'avez-vous appris sur vos propres comportements à risques depuis que vous êtes à la Suva?

Une pratique sportive plus consciente, connaître mes limites à ski et savoir éviter les racines mouillées quand je fais du VTT. Cela vient sûrement de la confrontation permanente avec les risques, mais aussi peut-être d'une certaine sagesse acquise avec l'âge.

«Savoir éviter les racines mouillées quand je fais du VTT.»





Prévention

En 2014, la Suva a fermement maintenu le cap sur l'objectif qui est le sien, à savoir empêcher 250 accidents professionnels mortels d'ici à 2020.

Dans ce contexte, la Charte de la sécurité est en passe d'être l'un des piliers de la mise en œuvre des règles vitales: 750 institutions et entreprises l'avaient déjà signée à fin 2014.

La sensibilisation aux dangers persistants de l'amiante sera l'une des priorités des années à venir.

Enfin, sur le terrain de la sécurité durant les loisirs, la Suva a misé sur la sensibilisation aux risques d'accidents de football.



179 987

accidents professionnels

261 360

accidents durant les loisirs

Les nouveaux cas d'accidents du travail ont légèrement diminué de 0,83 % par rapport à 2013.

Les nouveaux cas d'accidents non professionnels ont légèrement reculé de 0,63 %.

750

membres

11 000

pratiquants

avaient signé la Charte de la sécurité à fin 2014.

ont fait le test de football et connaissent leur profil de risque personnel.

Réadaptation

En 2014 aussi, la Suva a concentré ses efforts sur le suivi des victimes d'accidents et leur réintégration au travail et dans la vie de tous les jours, sans perdre de vue l'aspect financier. Durant l'exercice, les frais de traitement se sont stabilisés conformément aux attentes. Le nombre de nouvelles rentes d'invalidité

allouées a de nouveau légèrement reculé. Les possibilités de maîtrise des coûts ont largement été exploitées, notamment par le contrôle systématique des factures et la lutte contre la fraude à l'assurance.

Assurance

Après sept abaissements consécutifs, la marge pouvant servir à de nouvelles réductions des primes en 2014 était épuisée. Comme elle l'avait annoncé, la Suva a pu maintenir le niveau général des taux de prime nets au 1er janvier 2015.

Supérieure à la moyenne, la performance réalisée en 2014 par les placements de la Suva se chiffre à 7 %.

Les valeurs immobilisées garantissant les rentes ont encore augmenté, de même que le degré de couverture financière. La Suva joue activement son rôle d'investisseur responsable.

Montant des valeurs immobilisées de la Suva:

46,3
milliards de francs

70,5
millions de francs

ont été restitués en 2014 aux assurés grâce à une réduction des fonds de compensation.

Performance sur les placements:

7 %

En dépit de la volatilité des marchés, la Suva a réalisé une bonne performance en 2014.

Degré de couverture:

134 %

Les obligations financières de la Suva sont largement couvertes.

Le modèle Suva

La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation. Elle offre aux entreprises assurées et à leurs collaborateurs un choix de prestations intégrées complètes allant de la prévention des maladies et des accidents professionnels à la gestion des sinistres, en passant par la réadaptation et la réinsertion des victimes d'accidents.

La Suva est l'un des piliers de l'assurance-accidents obligatoire. Elle est gérée par les partenaires sociaux qui représentent les assurés. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des travailleurs, des employeurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.

La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat. Elle restitue ses excédents aux assurés sous la forme de primes plus basses.

Le siège de la Suva est à Lucerne: 18 agences servent et conseillent ses clients dans toute la Suisse. La Suva possède ses propres cliniques de réadaptation à Sion et Bellikon. Plus de 4000 collaborateurs travaillent pour la Suva (3320 postes à plein temps).



Le tronc a heurté violemment Simon Blaser (1987). Après sept mois de réadaptation, le forestier-bûcheron est presque redevenu le même qu'avant... et s'est marié en été.

1294

millions de francs

Coûts des indemnités journalières

Nouvelles rentes d'invalidité:

-3,5 %

En 2014, le nombre de nouvelles rentes d'invalidité a légèrement reculé.

1165

millions de francs

Frais de traitement

160

millions de francs

C'est la somme économisée en 2014 par la Suva grâce au contrôle systématique des factures.

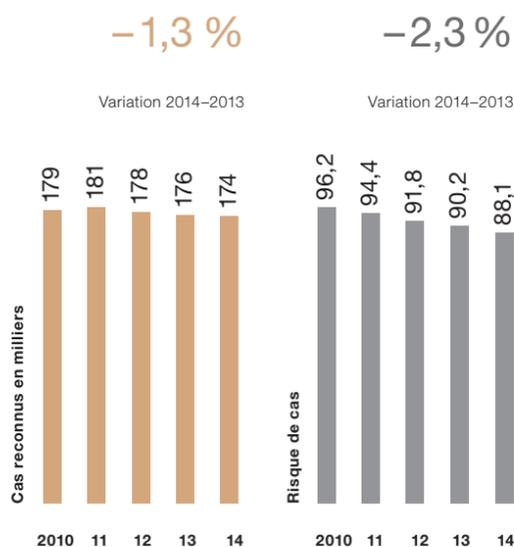


Sécurité au travail

Prévention au long cours

Au cours de la décennie écoulée, les entreprises assurées auprès de la Suva ont enregistré une diminution de 12 % du nombre de cas de maladies et d'accidents professionnels. Un ouvrier de chantier sur cinq, un ouvrier forestier sur trois et un apprenti bûcheron sur deux sont pourtant encore victimes d'un accident du travail chaque année, soit environ 174 000 travailleurs assurés à la Suva. Auxquels s'ajoutent une centaine de cas d'accidents mortels. Plus de cent personnes meurent également chaque année des suites d'une exposition à l'amiante dans le cadre d'une ancienne activité professionnelle.

La Suva a volontairement inscrit ses programmes stratégiques de prévention «Vision 250 vies» et «Amiante» dans une perspective à long terme. Ces deux initiatives centrées sur des branches et des activités à risques élevés ont été systématiquement poursuivies en 2014.



Cas reconnus de maladies et d'accidents professionnels 2010-2014, en milliers, et risque de cas (nombre d'accidents et de maladies professionnels pour 1000 TPT)

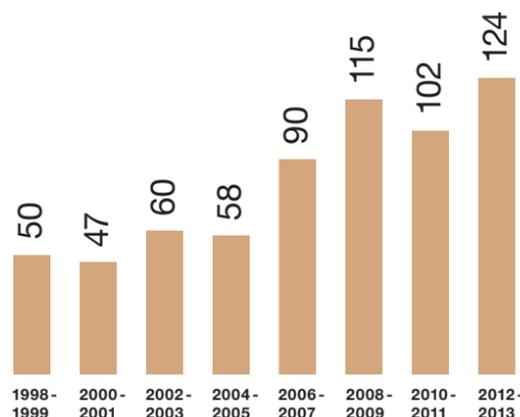


Encore et toujours l'amiante

Une enquête téléphonique auprès des branches concernées a montré que le danger n'était toujours pas suffisamment connu: en Suisse, 80 % des bâtiments ont été construits avant 1990. Toute rénovation, transformation ou démolition implique un risque d'exposition des travailleurs. Ce qui a poussé la Suva à poursuivre sa campagne de prévention «Identifier et manipuler correctement les produits amiantés». Elle a présenté sa Maison de l'amiante sur des stands divers et au CEPM afin de sensibiliser les apprentis et les gens du métier en rappelant quelques mesures de protection indispensables.

En collaboration avec les associations professionnelles, la Suva a par ailleurs élaboré une série de règles vitales consacrées à l'amiante pour le génie civil et le bâtiment, les carreleurs et les poêliers-fumistes ainsi que l'industrie du recyclage.

Nombre de décès dus à l'amiante par an



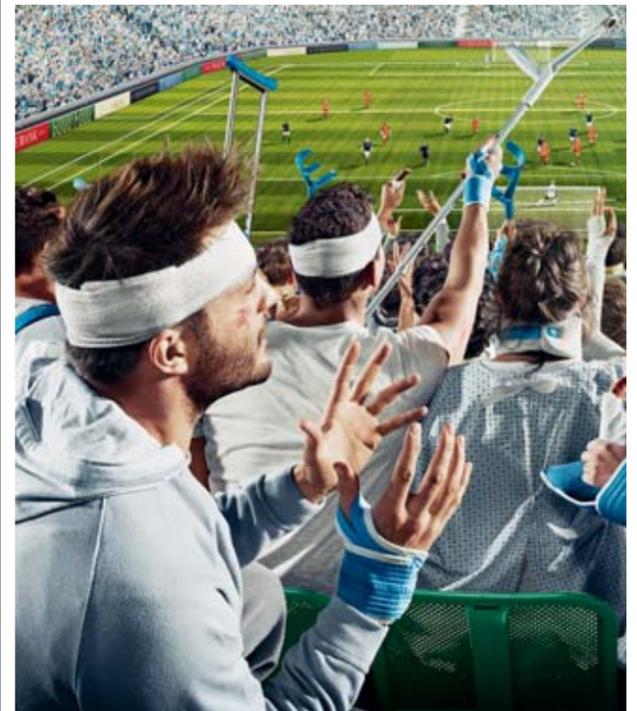
Le nombre des décès dus à des maladies professionnelles provoquées par l'amiante se stagne actuellement à un niveau élevé (valeur moyenne sur deux ans). Pour la plupart des victimes, l'exposition à l'amiante remonte à plusieurs décennies.

Sécurité durant les loisirs

Des footballeurs testent leur profil de risque

Parmi les sports à risques qui présentent un potentiel d'accidents et de coûts élevés, le football occupe le premier rang. En Suisse, près de 400 000 joueurs amateurs s'affrontent, parfois avec acharnement, autour du ballon rond et génèrent environ 45 000 accidents et des coûts de près de 160 millions de francs par an.

Durant l'exercice, la Suva a donc décidé de lancer une vaste campagne mettant l'accent sur un test de football en ligne mis au point par des experts du monde du football et contenant un profil de risque personnalisé ainsi que des conseils individuels pour éviter de se blesser. Un spot TV, des affiches et des publipostages ont été distribués pour attirer l'attention sur la campagne. Plus de 11 000 personnes ont d'ores et déjà fait le test. Le spot TV a lui aussi remporté un grand succès et s'est vu décerner l'Edi d'or du Prix suisse du film de commande et du spot publicitaire.

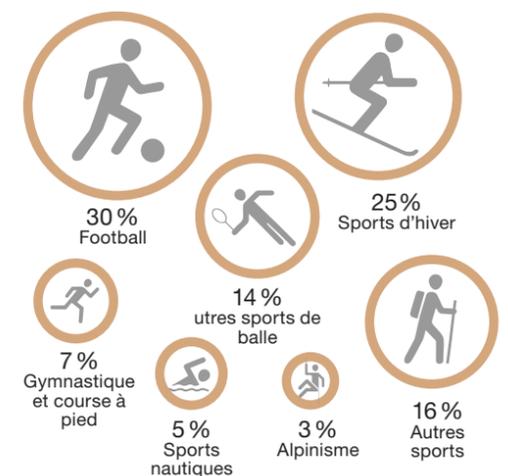


Contrôles et communication en direct



Les contrôles effectués dans les entreprises englobent les règles vitales. Au cours de l'exercice, les spécialistes de la Suva ont contrôlé 12 600 chantiers. Des lacunes ont été constatées dans 9,3 % des cas. Quelque 9 400 contrôles ont également été réalisés dans les autres branches de l'industrie et de l'artisanat (avec des lacunes dans 1,1 % des cas).

Football et sports d'hiver en tête



38 % des accidents non professionnels surviennent lors d'une activité sportive ou d'un jeu (coût annuel CHF 525 millions). En termes de fréquence et de coûts, les sports d'hiver et le football se trouvent en tête.

Assurance

Moins d'accidents, baisse des primes

La campagne incitant les entreprises à contribuer à la baisse des primes en prenant soin de leurs collaborateurs s'est poursuivie en 2014.



Pas de changement pour les primes 2015

Ces dernières années, la Suva a abaissé les primes à sept reprises, allégeant ainsi de quelque 4,3 milliards de francs les charges supportées par l'économie suisse. Une entreprise moyenne paie aujourd'hui entre 20 et 25 % de primes en moins qu'en 2007.

En janvier 2015, le niveau général des taux de primes a pu être maintenu comme annoncé. Les primes de certaines entreprises ont été ajustées vers le bas ou vers le haut en fonction de l'évolution du risque. Les taux de prime nets moyens se situent à un niveau pratiquement inchangé de 0,98 % dans l'AAP et de 1,29 % dans l'AANP.

Au 1^{er} janvier 2015, la Suva a pu résorber une nouvelle fois les fonds de compensation superflus d'environ 47 millions de francs, sous forme de réduction de primes extraordinaire.

Contrôle des factures: millions économisés

Grâce à l'intensification du transfert électronique des factures au cours des dernières années, la Suva est actuellement en mesure de traiter plus de 91 % de ses factures par voie électronique (2014: 2,1 millions).

Les données de facturation saisies électroniquement ont permis de générer des chiffres-indices pertinents. La Suva peut ainsi encore mieux contrôler le caractère économique et approprié des traitements médicaux, de même que la qualité du décompte des prestations.

Les paiements à double, les prestations sans lien avec un accident assuré, les honoraires privés ou les prestations non soumises à la prise en charge obligatoire peuvent ainsi être évités de manière ciblée. Les économies réalisées par ce biais ont fortement augmenté au cours des dernières années pour se monter finalement à près de 160 millions de francs par an.

Financement

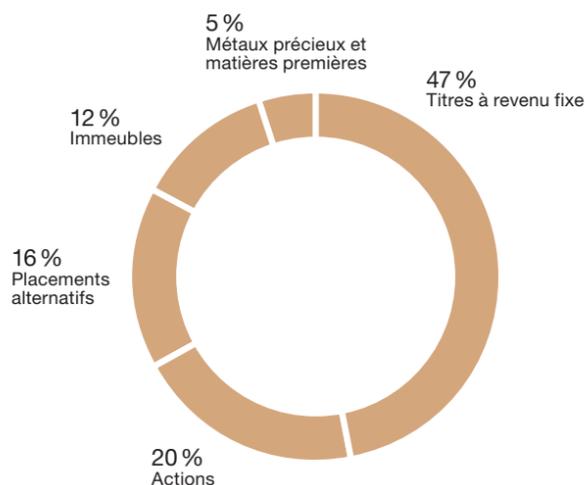
Forte performance des placements

La Suva a réalisé en 2014 une performance globale de 7 %. Pratiquement toutes les catégories d'actifs, en particulier les actions, les obligations, l'immobilier, les hedge funds et le private equity, ont contribué à ce résultat réjouissant. Seule ombre au tableau: les placements dans les pays émergents, en or et en matières premières. La stratégie de placement de la Suva privilégie le long terme et la diversification (cf. graphique).

Les valeurs immobilisées ont passé de 44 à 46,3 milliards de francs durant l'exercice. Elles sont affectées à la couverture des obligations financières légales de la Suva à l'égard de ses assurés, notamment des quelque 91 000 rentes servies.

De 128 % l'année précédente, le degré de couverture financière, soit le rapport entre avoirs et engagements, a passé à 134 % à fin 2014.

Portefeuille de placements



La Suva a réalisé une performance globale de 7 %, faisant ainsi nettement mieux qu'en moyenne des dix dernières années.

Investisseur responsable

Outre des aspects purement financiers, les placements de la Suva doivent remplir certains critères écologiques, éthiques et sociaux. En plus de la législation suisse, la base normative est constituée des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies. La Suva étant convaincue que l'impact d'une stratégie de placement responsable est renforcé lorsque différents acteurs du marché poursuivent ensemble les mêmes buts, elle a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Elle est également membre fondateur de l'association Swiss Sustainable Finance (SSF).

Par ailleurs, la Suva exerce chaque année son droit de vote lors d'une centaine d'assemblées générales. Depuis février 2015, elle publie ses votes sur son site Internet.

Gestion des cas et réadaptation



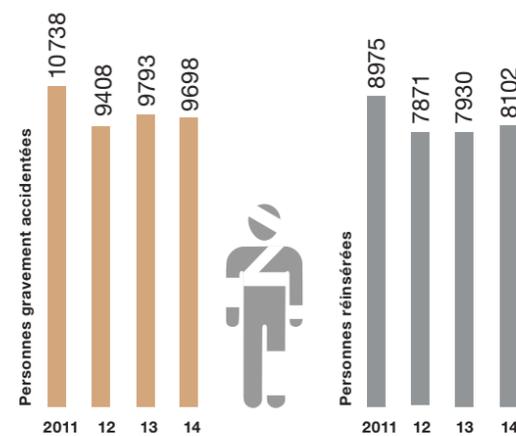
La solidarité donne des forces

En poursuivant en 2014 sa campagne «Share if you Care» axée sur les médias sociaux, la Suva a souligné l'importance du soutien de l'entourage pour les victimes d'accidents et leur réintégration.

Dans cinq vidéos, les personnes qui entourent une jeune femme accidentée racontent comment ils l'ont aidée à reprendre pied dans sa vie privée et professionnelle. Le message de la campagne est: «Cela peut arriver à tout le monde. Manifestez votre soutien.»

Les surprises réservées aux patients des cliniques de Sion et de Bellikon dépendaient du nombre de clics sur «j'aime» ou «partager» récoltés sur Facebook. L'enthousiasme de plus de 16 000 internautes leur a ainsi permis de vivre une soirée cinéma inoubliable.

Réinsertion des accidentés graves



Nombre de personnes gravement accidentées (cas complexes, âgées de 60 ans au maximum) et de réinsertions réussies chez l'ancien ou un nouvel employeur.

Cliniques de réadaptation: renforcement de la collaboration

La Rehaklinik Bellikon collabore étroitement avec l'Hôpital universitaire de Zurich (USZ) et l'Hôpital cantonal d'Aarau. Les patients de Bellikon profitent désormais de consultations conciliaires en chirurgie traumatologique avec des spécialistes de l'USZ. En collaboration avec la CRR, une division de médecine physique a été ouverte au Centre hospitalier universitaire vaudois CHUV. Elle permet le développement des traitements (polytraumatismes, amputations, brûlures, paraplégie) et des activités communes dans les domaines de la recherche et de l'enseignement.

Un salarié sur deux est assuré auprès de la Suva.

Contre les conséquences des maladies et des accidents professionnels.

Deux millions de personnes en Suisse.

Chiffres-indices

122 617 entreprises assurées	1 974 000 personnes assurées (travailleurs à plein temps, sans les chômeurs et l'assurance facultative des chefs d'entreprise)	Masse salariale assurée AAP (assurance-accidents professionnels): 142,8 milliards de francs	Recettes de primes brutes: 4,2 milliards de francs	459 921 accidents et maladies professionnelles
Prestations d'assurance versées: 4,1 milliards de francs	Frais d'exploitation: 551,3 millions de francs	Investissement dans la prévention (maladies et accidents professionnels et non professionnels): 108,9 millions de francs	Résultat d'exploitation avant réduction du fonds de compensation: 176,3 millions de francs	4131 collaborateurs (3320 postes à plein temps)

Faits

Primes pratiquement inchangées	70,5 millions restitués aux assurés sur le fonds de compensation en 2014	Bonne performance de 7 % sur les placements	46,3 milliards de valeurs immobilisées	Stabilisation des frais de traitement à 1165 millions
--------------------------------	--	---	--	---

Evolution des activités

Quelques données du compte d'exploitation

	2014	2013	+/-
	mio. CHF	mio. CHF	en %
Assurance-accidents professionnels	1 758	1 744	0,80
Assurance-accidents non professionnels	2 226	2 221	0,23
Assurance facultative des chefs d'entreprise	21	22	-4,55
Assurance-accidents des chômeurs	184	180	2,22
Assurance militaire	18	18	-
Remboursements assurance militaire, CFST	285	293	-2,70
Recettes de primes (total)	4 207	4 185	0,53
Assurance-accidents professionnels	1 799	1 837	-2,07
Assurance-accidents non professionnels	2 330	2 305	1,08
Assurance facultative des chefs d'entreprise	22	26	-15,38
Assurance-accidents des chômeurs	183	170	7,65
Assurance militaire	189	196	-3,57
Charges des sinistres (total)	4 523	4 534	-0,24
Charges d'exploitation de l'assurance	442	438	0,91
Charges d'exploitation de la sécurité au travail et durant les loisirs	109	110	-0,91
Versement réglementaire à la réserve générale	41	41	-
Résultat financier	242	47	414,89
Résultat de l'exercice avant réduction du fonds de compensation	176	62	183,87
Réduction du fonds de compensation	70	50	-
Résultat de l'exercice après réduction du fonds de compensation	106	12	783,33
Cash-flow	1 125	2 274	-50,53

Données du bilan

	2014	2013	+/-
Valeurs immobilisées	39 067	38 042	2,69
Capitaux de couverture des rentes	23 769	23 506	1,12
Assurance-accidents professionnels	10 879	10 799	0,74
Assurance-accidents non professionnels	11 912	11 752	1,36
Assurance facultative des chefs d'entreprise	221	217	1,84
Assurance-accidents des chômeurs	757	738	2,57
Provision pour prestations de courte durée	8 215	8 073	1,76
Total du bilan	40 681	39 198	3,78